

Test Covid-19 réalisés aux laboratoires : Le ministère de la Santé serre la vis !

Compte Test - 2021-08-30 21:32:38 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Depuis que Transports Canada a suspendu les vols en provenance du Maroc jusqu'au 29 septembre 2021 en précisant qu'elle n'accepte que les passagers ayant transité par un autre pays où il devront obligatoirement faire un test PCR, on s'attendait à une réaction des autorités sanitaires. Celle-ci n'a pas tardé. En effet, dans un communiqué de presse du 30 août 2021, le ministère de la Santé a pris un certain nombre de mesures pour faire face «aux problèmes des résultats discordants des tests de diagnostic de la Covid-19 causés pour différentes raisons». Les mesures sont les suivantes :
- Vérification rigoureuse des réactifs à usage de diagnostic in vitro en les soumettant aux évaluations par des laboratoires désignés ;
- Contrôle des activités des laboratoires par des visites inopinées et par l'évaluation externe de la qualité de l'analyse ;
- Agrément de laboratoires parmi ceux autorisés, pour réaliser les tests de diagnostic pour les personnes voyageant à l'étranger au niveau de chaque province ;
- Utilisation exclusive de la plateforme « E-Labs » du Ministère par ces laboratoires pour la centralisation et la communication des résultats de tests ;
- Téléchargement des résultats des tests de la Covid-19 par les personnes voyageant à l'étranger via l'option « Pass-sanitaire » qui sera disponible sur le portail [liqahcorona.ma](https://www.liqahcorona.ma).

On espère que ces mesures vont donner l'effet escompté et mettre fin à ces dépassements qui peuvent mettre en danger les citoyens et ternir l'image du Royaume.